Authorized Field Change

Modification hors usine autorisee

AFC G-06913R2

Date: Décembre 2006

Fichier des sujets: PONT ARRIÈRE

Sujet: Bris de la vis de blocage et de réglage de l'essieu tandem arrière Meritor

Modele de Camion: 7300

à partir du: 03/22/2004 Jusqu'au: 02/08/2005

Modele de Camion: 7400

à partir du: 03/22/2004 Jusqu'au: 02/08/2005

Modele de Camion: 7500

à partir du: 03/22/2004 Jusqu'au: 02/08/2005

Modele de Camion: 7600

à partir du: 03/22/2004 Jusqu'au: 02/08/2005

Modele de Camion: 7700

à partir du: 03/22/2004 Jusqu'au: 02/08/2005

Modele de Camion: 8500

à partir du: 03/22/2004 Jusqu'au: 02/08/2005

Modele de Camion: 8600

à partir du: 03/22/2004 Jusqu'au: 02/08/2005

Modele de Camion: 9200i

à partir du: 03/22/2004 Jusqu'au: 02/08/2005

Modele de Camion: 9400i

à partir du: 03/22/2004 Jusqu'au: 02/08/2005

Modele de Camion: 9900i

à partir du: 03/22/2004 Jusqu'au: 02/08/2005

DESCRIPTION

DESCRIPTION DE LA RÉVISION (octobre 2007)

La présente modification autorisée a été prolongée d'une autre année. Les propriétaires qui n'ont pas fait effectuer ces manœuvres d'ici le 21 septembre 2007 recevront un avis de rappel.

Procédure administrative — Les dates d'admissibilité ont été repoussées au 30 novembre 2008

DESCRIPTION DE LA RÉVISION (décembre 2006)

De nouveaux renseignements concernant le remboursement au titre de la garantie des unités qui nécessitent le remplacement complet du carter ont été ajoutés.

DESCRIPTION (SUITE)

Les vis de blocage et de réglage des essieux tandem Meritor de série RT-40–145 pourraient se briser dans l'essieu arrière du tandem. Cette réparation consiste en l'installation d'une vis de blocage redondante pour éviter tout autre dommage à l'essieu. **NOTA : Les unités douteuses sont spécifiques au NIV selon la période de fabrication des camions mentionnée ci-dessus.**

RENSEIGNEMENTS SUR LES PIÈCES DE RECHANGE

Table 1

Numéro de pièce	Description	Quantité
8000887R91	La trousse contient du Loctite et une vis autotaraudeuse	1

Tous les concessionnaires qui ont vendu des camions visés par la présente modification autorisée recevront une trousse de guide-foret, numéro de pièce Meritor FRK0610067, qui sera envoyée à l'attention du directeur du service Technique. **Chaque trousse sert à 50 réparations seulement.** Si un plus grand nombre de trousses est requis ou si l'on doit effectuer cette modification autorisée et qu'on n'a pas reçu de trousse d'outils, prière de communiquer avec le centre de soutien OnTrac d'ArvinMeritor au 1 866 668–7221.

PROCÉDURE D'ENTRETIEN

AVERTISSEMENT – Pour éviter toute blessure corporelle grave ou mortelle, mettre la boîte de vitesses en position de stationnement ou de point mort, serrer le frein de stationnement et placer des cales sous les roues avant d'effectuer des procédures de diagnostic ou d'entretien.

Avis

Les renseignements offerts dans la présente ont été fournis par le fabricant et (ou) le fournisseur aux fins d'utilisation avec leur produit. La société International Truck and Engine Corporation réimprime cette information selon les observations formulées par l'entreprise. Bien que les utilisateurs soient priés d'observer attentivement les consignes accompagnant le produit, la société International ne peut accepter de responsabilité en cas d'erreur d'utilisation ou d'accident découlant de telles erreurs, ni de tout mauvais usage du produit.

MERITOR_®

Bulletin technique

Notice de sécurité

Lire et observer tous les messages Mise en garde et Avertissement contenus dans cette publication. Ils procurent de l'information qui peut prévenir les blessures graves, la détérioration des composants, ou les deux.

A AVERTISSEMENT

Meritor a établi la présence possible d'interférence entre la bague de verrouillage et la vis de fixation de la bague sur les essieux arrière-arrière de certains essieux tandems de série RT-40-145 construits entre le 15 mars 2004 et le 2 février 2005. Cette interférence pourrait entraîner le bris de la vis de fixation de la bague de verrouillage, entraînant à son tour le desserrage de la bague de verrouillage. Cela peut entraîner la perte de la précharge des roulements et le déréglage des points de contact de l'engrenage, qui peut entraîner la détérioration des composants.

Comment obtenir de plus amples renseignements concernant la réparation et l'entretien

Se reporter au manuel d'entretien 5A, Single-Reduction Differential Carriers, Single Rear Drive Axles, Rear-Rear Tandem Drive Axles and Front Drive Steer Axles. Pour obtenir cette publication, appeler le Centre de service à la clientèle ArvinMeritor au 1 800 535-5560 ou consulter le centre de publications à l'adresse meritorhys.com.

Une interférence entre la bague de verrouillage et la vis de fixation peut exister sur certains essieux tandems Meritor de série RT-40-145 (Essieux arrière-arrière seulement) construits entre le 15 mars 2004 et le 2 février 2005

Meritor a établi la présence possible d'une interférence entre la bague de verrouillage et la vis de fixation de la bague **uniquement** sur les essieux arrière-arrière de certains essieux tandems de série RT-40-145 construits entre le 15 mars 2004 et le 2 février 2005. Cette interférence pourrait entraîner le bris de la vis de fixation de la bague de verrouillage, entraînant à son tour le desserrage de la bague de verrouillage. Cela peut entraîner la perte de la précharge des roulements et le déréglage des points de contact de l'engrenage, qui peut entraîner la détérioration des composants.

Pose rétroactive d'une vis de fixation additionnelle de bague de verrouillage sur certains essieux tandems RT-40-145 Meritor (Essieu arrière-arrière seulement) construits entre le 15 mars 2004 et le 2 février 2005

Cette procédure nécessite les trousses FRK 06 10065, FRK 06 10067, FRK 06 10068 et FRK 06 10069

Procédure de pose rétroactive d'une vis de fixation additionnelle de bague de verrouillage

Ce bulletin technique décrit la procédure de pose au moyen des trousses FRK 06 10065 et FRK 06 10067 nécessaires afin de poser une vis de fixation additionnelle de bague de verrouillage sur les essieux tandems arrière-arrière susceptibles de présenter cette interférence. La vis de fixation additionnelle de la bague de verrouillage est installée au travers de la bride de fixation du différentiel et s'insère entre deux dents de la bague de verrouillage pour en empêcher le mouvement.

Comment obtenir les trousses et les forets de rechange de grosseur « L »

Appeler le Centre de soutien technique OnTrac Arvinmeritor au 1 866-668-7221.

Tableau A: Trousse FRK 06 10065

Pièce	Quantité
Bouteille d'adhésif à filet Loctite® 242	1
Vis de fixation auto-taraudeuse	

Tableau B: Trousse FRK 06 10067

Pièce	Quantité
Guide-foret	1
Forets de grosseur « L », numéro de pièce FRK 06 10068. Utiliser seulement les forets de grosseur « L ».	4

NOTE : En raison de l'usure de la douille du guide, le guide-foret peut servir à 50 procédures de pose rétroactive tout au plus.

Tableau C: Trousse FRK 06 10069 (destinée à l'usage des concessionnaires et des grandes flottes de véhicules seulement)

Pièce	Quantité
Bouteille d'adhésif à filet Loctite® 242, contenant de 10 ml	1
Vis de fixation auto-taraudeuse	50
Guide-foret	1
Forets de grosseur « L ». Utiliser seulement les forets de grosseur « L ».	4

Tableau D: Trousse FRK 06 10068 (pour commander des forets de rechange de grosseur « L »)

Pièce Quantité Foret de rechange de grosseur « L »

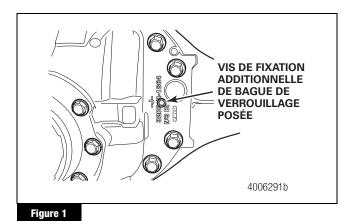
Outils requis

- Perceuse
- Clé dynamométrique (puissance de 250 lb-pi [339 N•m])
- douille de 15/16 po
- douille de 10 mm
- Rochet ou clé à percussion
- Brosse pour nettoyer les trous de la vis de fixation du différentiel au boîtier de l'essieu

Inspecter la surface de la bride de la tête de pont afin de voir si une vis de fixation additionnelle de baque de verrouillage y a été posée

Inspecter la surface de la bride de la tête de pont afin de voir si une vis de fixation additionnelle de bague de verrouillage y a été posée. L'illustration 1 montre qu'une vis de fixation additionnelle de baque de verrouillage a déjà été posée sur la bride de la tête de pont.

• Si vous remarquez qu'une vis de fixation additionnelle de bague de verrouillage a déjà été posée sur la tête de pont : ne pas effectuer cette procédure. Inscrire le numéro d'identification du véhicule (NIV) et le numéro de série de l'essieu, et les communiquer au fabricant d'équipement d'origine (OEM) ou à ArvinMeritor.



Pose de la vis de fixation additionnelle de baque de verrouillage dans le différentiel

MISE EN GARDE

Pour prévenir les blessures aux yeux, toujours porter des lunettes de protection lorsque vous procédez à l'entretien ou à la réparation d'un véhicule.

Immobiliser le véhicule sur une surface plane. Bloquer les roues pour éviter le déplacement du véhicule. Cela pourrait occasionner de graves blessures et endommager les composants.

- Porter des lunettes de protection.
- Immobiliser le véhicule sur une surface plane. Bloquer les roues pour éviter le déplacement du véhicule.
- Enlever la graisse et les débris de la surface de la bride de la tête de pont de l'essieu arrière-arrière. Le quide-foret doit être posé sur une surface propre. Figure 2.

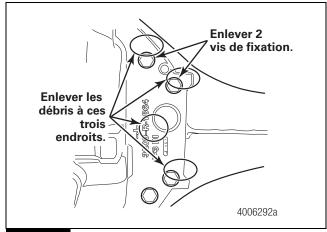
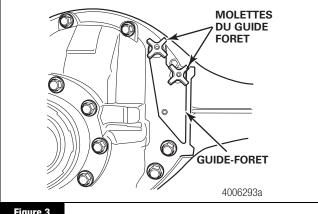
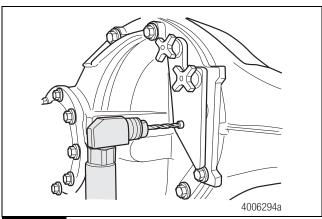


Figure 2

- Enlever et conserver deux vis de fixation du différentiel au boîtier de l'essieu. Il s'agit des deux premières vis de fixation situées au dessus de la ligne de centre de l'essieu arrière-arrière du côté conducteur. Les mettre de côté en vue de les poser plus tard. Figure 2.
- Nettoyer les orifices du joint du carter et de la tête de pont pour enlever l'excès de produit d'étanchéité.
- Poser le quide-foret sur la tête de pont en alignant les goupilles du guide-foret avec les orifices du carter et de la tête de pont. Serrer les tenons du guide-foret à la main afin de fixer le guide-foret sur la tête de pont. Figure 3.



- Figure 3
- Vérifier que les trois marques d'alignement sont fixées sur la surface de la tête de pont avant d'amorcer le percage.
- Insérer le foret de grosseur « L » inclus dans la trousse dans le mandrin de la perceuse. Insérer le foret de grosseur « L » dans la douille du guide-foret. Lubrifier le foret de grosseur « L » et la douille du guide-foret pour réduire la chaleur et prolonger la durée utile de l'outil. Figure 4.



- Figure 4
- Percer entièrement l'orifice dans la bride d'environ 0,75 po (19 mm) d'épaisseur. Dès que l'orifice est percé, retirer le foret de grosseur « L » de la bride pour avoir moins de débris.
- 10. Vérifier le dégagement des rainures de la baque de verrouillage. Toujours avec le foret de grosseur « L » dans le mandrin de la perceuse, réinsérer le foret de grosseur « L » dans l'orifice qui vient d'être percé, jusqu'à ce que le mandrin de la perceuse soit en contact avec la douille du guide-foret. Figure 5.

Si vous pouvez insérer le foret de grosseur « L » dans l'orifice jusqu'à ce que le mandrin de la perceuse soit en contact avec la douille du guide-foret, ou que le mandrin de la perceuse arrive à une distance de 0,5 po (12,7 mm) ou moins de la douille du quide-foret : Passer à l'étape 11.

Si vous insérez le foret de grosseur « L » et qu'il touche à la baque de verrouillage, alors que le mandrin d'entraînement est à un pouce (25,4 mm) ou plus de la douille du quide-foret : appeler le Centre de soutien technique OnTrac d'ArvinMeritor au 1 866 668-7221 afin d'obtenir de l'aide.

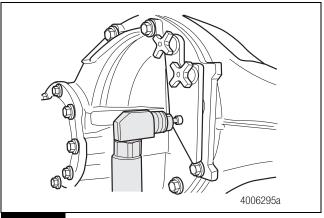


Figure 5

11. Déposer le gabarit de perçage.

MISE EN GARDE

Prendre les précautions nécessaires lors de l'utilisation du produit adhésif Loctite® afin d'éviter de graves blessures. Lire les instructions du fabricant avant d'utiliser ce produit. Il est important de les suivre soigneusement pour prévenir les irritations des yeux et de la peau. Si le produit d'étanchéité Loctite® entre en contact avec vos yeux, veuillez suivre les procédures d'urgence du fabricant. Consulter un médecin dès que possible.

12. Appliquer l'adhésif à filet Loctite[®] 242 sur la vis de fixation auto-taraudeuse de bague de verrouillage fournie dans la trousse. Poser la vis de fixation de la bague de verrouillage dans le trou perforé et la serrer au couple de 25 lb-pi (34 N m). Figure 6. 1

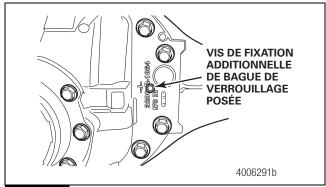


Figure 6

- 13. Nettoyer le filetage des vis de fixation de la tête de pont au carter. Appliquer le frein filet Loctite[®] 242 sur les vis de fixation qui ont été enlevées à l'étape 4. Poser les vis de fixation dans le carter et les serrer au couple de 225 lb-pi (305 N m). •
- 14. Enregistrer le numéro d'identification du véhicule (NIV) et le numéro de série de l'essieu, et les communiquer au fabricant d'équipement d'origine (OEM) ou à ArvinMeritor.

Si vous avez besoin d'aide pour effectuer cette **procédure :** Contacter le Centre d'assistance technique OnTrac d'ArvinMeritor au 1 866 668-7221.



Meritor Heavy Vehicle Systems, LLC 2135 West Maple Road Troy, MI 48084 USA 800-535-5560 arvinmeritor.com L'information contenue dans cette publication était en vigueur au moment de l'impression et peut changer sans préavis et sans encourir de responsabilité. Meritor Heavy Vehicle Systems, LLC, se réserve le droit de réviser l'information présentée ou interrompre la production des pièces décrites en tout temps.

© 2006
ArvinMeritor, Inc. Publié 10-06
Tous droits réservés Imprimé aux USA (16579/22882)

Le numéro d'opération doit figurer sur toutes les réclamations.

Table 2 Renseignements sur la main-d'œuvre

Opération n°	Description	Durée
A40-06913-1	Inspection seulement	0,2 h
A40-06913-2	Réparation	0,5 h

PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

Les frais sont imputables à la garantie. Les réclamations doivent être présentées de la façon habituelle, en faisant mention du numéro de modification autorisée G-06913.

Il est essentiel que le code soit inscrit convenablement de façon à ce que la réclamation au titre de la garantie puisse être traitée adéquatement. Les directives complètes se trouvent à la section 7–1 du manuel des garanties. Il est essentiel de prêter une attention particulière aux articles 39 à 44.

Pour s'assurer que cette amélioration essentielle sera apportée en temps opportun, prière de présenter toutes les réclamations afférentes à cette intervention G-06913 d'ici le 30 novembre 2008, ou au cours de la période normale de garantie du véhicule, si celle-ci expire après le 30 novembre 2008.

